



« POUR UNE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, À LA CITOYENNETÉ, ET À L'ÉTUDE DU PATRIMOINE »

Catherine Lhéritier, Vice-présidente du Conseil départemental, participe, dans le cloître de l'Hôtel du Département, au vernissage de l'exposition « Pour une éducation à l'environnement, à la citoyenneté, et à l'étude du patrimoine » coordonnée par la fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale¹ (DDEN 41). L'exposition est à découvrir jusqu'au 26 mai 2016.

Chaque année, avec l'accord de la Direction académique, l'Union des DDEN du Loir-et-Cher propose aux enseignants et aux élèves des écoles publiques de promouvoir leurs actions éducatives au travers de l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté, et à l'étude du patrimoine.

L'objectif est de valoriser les travaux des écoles par le biais d'une exposition de plusieurs œuvres : des panneaux, maquettes, livres, etc.

Cette année, 15 classes élémentaires et 18 classes maternelles ont participé à l'opération de la DDEN 41. Toutes les écoles qui exposent leurs travaux sont récompensées.

¹ Les délégués départementaux de l'éducation nationale sont nommés officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école. Ils sont désignés pour un mandat de 4 ans et exercent leur fonction dans la ou les écoles dont ils ont la charge.

Missions : visiter les écoles, participer aux travaux du Conseil d'école, assister aux réunions des délégations, participer aux enquêtes nationales, suivre l'organisation scolaire, inciter à la participation à des actions pédagogiques, etc.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12